

Colette, bénévole et Simon, accueilli,
ensemble pour fêter les 10 ans de
l'opération « Hiver solidaire ».



www.fondationnotredame.fr

Devenir

LETTRE D'INFORMATION AUX DONATEURS N°63 Printemps 2018

DANS CE NUMÉRO

La grande pauvreté

Edito

Mgr Michel Aupetit est devenu le 9 février 2018 le troisième président de la Fondation Notre Dame. Nombre des donateurs le connaissent puisque pendant huit ans, alors qu'il était vicaire général de Paris, il en était la voix sur Radio Notre Dame. « Mains ouvertes » permet de répondre aux cris de détresse des plus démunis en présentant une demande du fonds d'urgence de la Fondation. Et, en tant qu'évêque de Nanterre, il était aussi président de la Fondation Sainte Geneviève, fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. « Nous avons à reconnaître la dignité divine dans les plus faibles et tout spécialement dans les plus pauvres, dans les plus fragiles », souligne-t-il. « Ces actions auprès des plus petits ne sont possibles que grâce aux donateurs. Faites-vous du bien et faites du bien aux autres : devenez disciples-missionnaires » car « les chrétiens se reconnaissent à ce qu'ils sont généreux financièrement mais également en se donnant personnellement ».



Le conseil d'Administration et la direction de la Fondation Notre Dame (de gauche à droite),
premier rang : Mgr Benoist de Sinety, Olivier de Bodman, Mgr Michel Aupetit,
Antoine de Salins, Thomas Campeaux ; deuxième rang : Christophe Rousselot (Délégué général),
Gilles Denoyel, Evelyne Ratte, Dominique de la Garanderie, Mgr Denis Jachiet,
Gaëlle Rault (Secrétaire générale), Marc Sabaté.
Absent de la photo : Guillaume de Malliard

LA GRANDE PAUVRETÉ : un défi pour les associations

Chaque personne est unique et chaque itinéraire est différent. Il est donc important de multiplier les initiatives et de bien s'organiser pour que ceux qui appellent à l'aide trouvent une réponse adaptée.



S'organiser pour bien accueillir

En 2017, Aux Captifs, la Libération, association qui mène ses actions auprès des sans-abri, a entamé une stratégie de formation et de coaching auprès des bénévoles et mis au point des indicateurs de veille sociale dans l'espoir de fidéliser et d'attirer ceux qui rendent possible les actions de terrain. Ses efforts ont porté des fruits, puisque les activités telles que les ateliers de couture ou les cours de langue ont pu se multiplier ! Voilà qui arrive à point nommé, car en parallèle, l'antenne Sainte-Rita (9^e), étend ses programmes de réinsertion aux prostituées qui veulent changer de vie.

■ *Aux Captifs, la Libération*
Aide au développement 2017

➤ SOUTIEN : 100 000 €

Plan de formation 2017

➤ SOUTIEN : 30 000 €

Sainte-Rita

➤ SOUTIEN : 30 000 €

S'organiser pour mieux accompagner

Comment créer des liens d'amitié entre des personnes sans domicile fixe ou isolées et des personnes volontaires ? En imaginant des colocations. Et pour cela, non seulement il faut des logements, mais il convient en plus d'accompagner les locataires, pour certains en phase de réinsertion. En 2017, deux projets ont ainsi été menés en parallèle. Le premier est la réhabilitation de locaux de 540 m² sur 6 étages afin de loger, dans des studios et un appartement partagé, 12 sans-abri et 6 volontaires (8^e). Le second est la refonte du site internet de l'association pour permettre un meilleur suivi des locataires.

■ *Association pour l'Amitié*
Aménagement d'un lieu de vie partagé

➤ SOUTIEN : 80 000 €

Site internet

➤ SOUTIEN : 15 000 €

S'organiser pour durer

Les plus démunis du 19^e peuvent être rassurés. Les repas « faits maison » servis dans la paroisse Saint-François d'Assise seront encore concoctés. Les fonds nécessaires à leur réalisation ont été trouvés ! A la Soupe solidaire de la Trinité (9^e), finie la bousculade. Cent cinquante chaises remplacent les bancs usés. Une dizaine de bénévoles de l'association Livreurs d'espoir se mobilise depuis avril afin de soutenir plusieurs initiatives parisiennes d'aide alimentaire. Ils acheminent ainsi les invendus alimentaires depuis les magasins jusqu'aux lieux de distribution de colis et d'organisation de repas partagés. Dans le quartier de Stalingrad, les capacités d'hébergement d'urgence de réfugiés se sont renforcées : 62 mères migrantes et leurs enfants en bas âge ont pu trouver un abri. Et que dire des effets personnels qu'il faut préserver des vols, le temps de travailler, de trouver un toit ? Dans le 15^e, rue Lecourbe, 48 casiers-consignes sont proposés aux personnes vivant à la rue.

■ *Livreurs d'espoir 19^e*

➤ SOUTIEN : 20 000 €

■ *Partage 19^e*

➤ SOUTIEN : 4 800 €

■ *Trinité Solidarité 9^e*

➤ SOUTIEN : 3 600 €

■ *Bagagerie d'Antigel 15^e*

➤ SOUTIEN : 30 000 €

■ *Solidarité Notre Dame de Tanger 19^e*

➤ SOUTIEN : 22 000 €



NOUVEAU LIEU DE VIE pour 100 jeunes



Les jeunes de l'Oasis assistent à un atelier dans les locaux rénovés du patronage.

L'Oasis des jeunes de Sainte-Jeanne de Chantal accueille une centaine d'enfants et de jeunes du quartier depuis la rentrée de septembre : aide aux devoirs, jeux, camps de vacances, stages sportifs et culturels et soirées après le travail pour les jeunes professionnels. L'objectif est de créer un environnement chaleureux et familial, pour favoriser les rencontres. Pour ce faire, l'association qui utilise déjà un gymnase, a aménagé trois espaces de 700 m² boulevard Murat : on y profite d'un foyer de détente avec babyfoot et retransmissions d'événements sportifs (le parc des Princes est à quelques minutes à pied !), d'un « anti-café » qui propose un comptoir de restauration gratuite, une connexion internet et une longue table pour travailler et partager

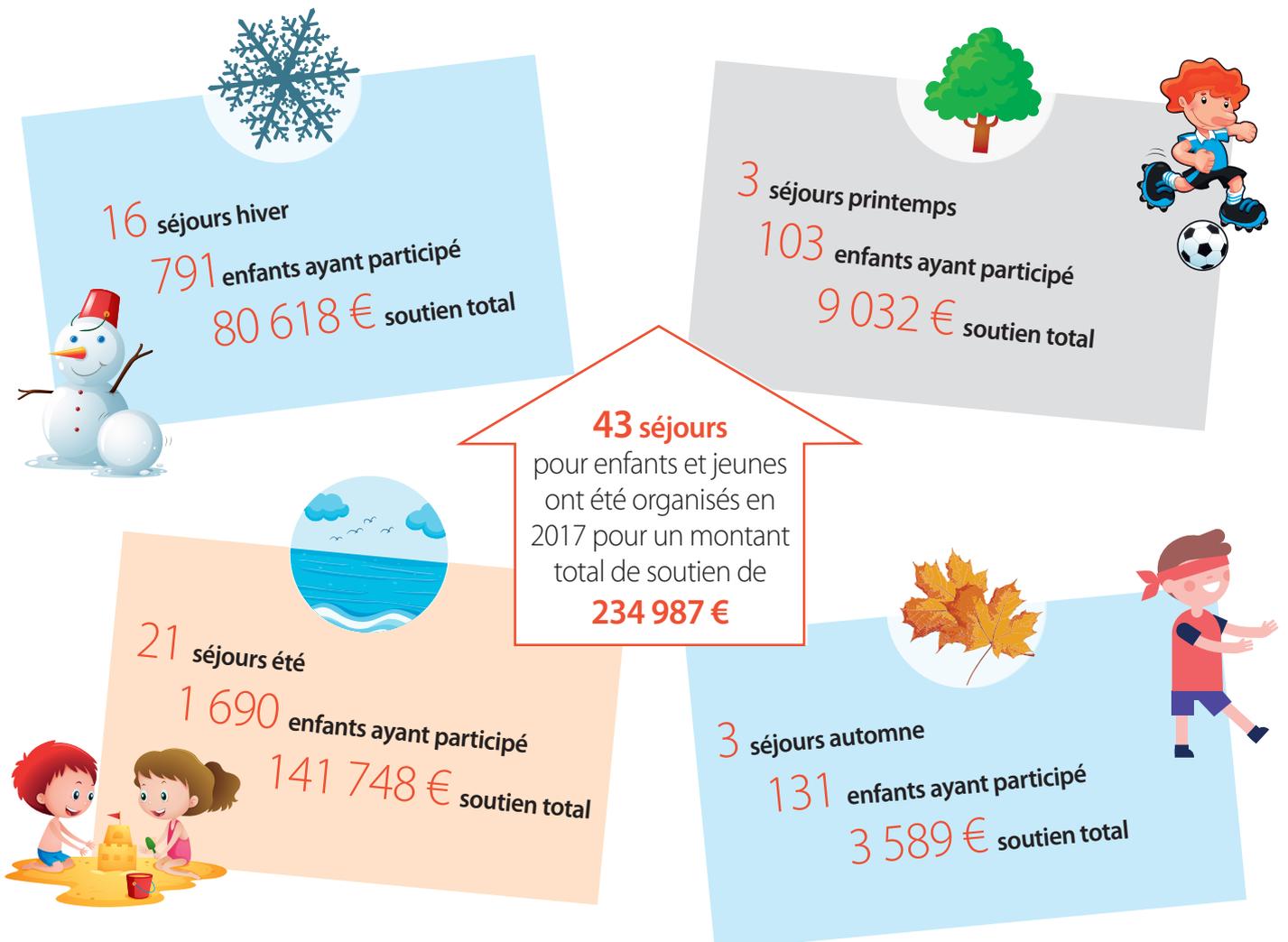
des repas, et pour finir, d'un espace de travail partagé équipé pour les activités numériques (bornes, matériel de projection...). L'Oasis a ainsi su créer un cadre innovant pour tous les jeunes de la Porte de Saint-Cloud, où rien n'existe vraiment pour eux.

■ L'Oasis (Sainte-Jeanne de Chantal)

➔ SOUTIEN : 70 000 €



SÉJOURS 2017



De l'ISF à l'IFI

La réduction de l'imposition sur la fortune, une opportunité pour accroître vos dons

Dominique Tauveron répond à nos questions sur le nouvel impôt qui remplace l'ISF, l'IFI.

Devenir : La loi de finances pour 2018, remplaçant l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) par l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), va permettre à un certain nombre de personnes soit de ne plus être redevables d'un impôt sur la fortune, soit de l'être pour un montant sensiblement réduit. Qu'en pensez-vous ?

Dominique Tauveron : Pour moi, c'est évident, le moteur de ma générosité envers la Fondation Notre Dame n'est pas uniquement guidé par l'avan-

tage fiscal procuré. Je suis donateur, pas simplement pour orienter l'impôt, mais pour faire vivre un certain nombre de projets. Comme beaucoup, je suis concerné par cette diminution de mon imposition ; je pense toutefois à minima maintenir mes dons en utilisant en complément les possibilités importantes de déduction au titre de l'impôt sur le revenu (les dons aux œuvres d'intérêt général sont déductibles dans la limite de 20 % du revenu imposable, sans plafond en valeur absolue).



Dominique Tauveron a mené une carrière importante dans le secteur bancaire. Il a eu la grande douleur de perdre son épouse assez jeune. Il a 5 enfants, dont 4 sont mariés, et 9 petits enfants.

IFI CE QUI EST MAINTENU

 **ABATTEMENT RÉSIDENCE PRINCIPALE**
Maintenu à 30 %

 **SEUIL D'IMPOSITION**
Maintenu à 1,3 million d'euros

 **BARÈME**
Maintenu de 0,5 à 1,5 %

 **DONS**
Les contribuables pourront continuer à réduire leur impôt grâce aux dons faits aux organismes d'intérêt général

POUR TOUTE QUESTION LIÉE À L'IFI

Hélène Vallez

se tient à votre disposition au **01 78 91 94 51** ou par email hvallez@fondationnotredame.fr

FAIRE UN DON ET PROFITER D'AVANTAGES FISCAUX

- ▶ Si vous êtes assujéti à l'Impôt sur la Fortune Immobilière, vous pouvez déduire de votre IFI 75 % du montant de votre don dans la limite de 50 000 €.
- ▶ Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une déduction à l'impôt sur le revenu égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Vous recevrez un reçu fiscal annuel à joindre à votre déclaration d'impôt.

Vous êtes assujéti à l'IFI			
Votre don	500 €	1000 €	2000 €
Réduction fiscale - 75 %	375 €	750 €	1500 €
Coût réel	125 €	250 €	500 €

Vous êtes imposable au titre de l'IR			
Votre don	50 €	75 €	100 €
Réduction fiscale - 66 %	33 €	49,55 €	66 €
Coût réel	17 €	25,50 €	34 €

TRANSMETTRE SON PATRIMOINE À LA FONDATION

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Notre Dame est habilitée à recevoir directement legs, donations et assurances-vie, exonérés des droits de succession.

Choisir de faire une donation ou un legs à la Fondation Notre Dame, c'est l'assurance d'aider efficacement à la mission auprès des personnes en difficulté, de façon sûre et pendant longtemps.

Pour plus d'**informations** et pour recevoir notre **brochure**

- info@fondationnotredame.fr
- 10 rue du Cloître Notre-Dame, 75004 Paris
- Tél. : 01 78 91 91 90

VOUS SOUHAITEZ ÉCHANGER, PARTAGER, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions :

SOUTENEZ

des projets qui pourraient être les vôtres !

- Reconnue d'utilité publique depuis 25 ans, la Fondation Notre Dame encourage et développe des projets d'entraide, d'éducation et de culture chrétienne.
- Elle est mobilisée au service de la personne humaine, dans toutes ses dimensions.
- Avec tous ceux qui souhaitent faire grandir l'homme en lui redonnant confiance et espérance, la Fondation fait fructifier leur engagement et leurs idées.
- C'est le rassemblement de donateurs qui rend possible l'accompagnement et le financement des projets.
- La Fondation accueille aussi des fonds individualisés, créés par des personnes physiques ou morales désirant développer leur propre mécénat (www.fondationnotredame.fr/fondations-privées).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Mgr Michel AUPETIT***, Président de la Fondation Notre Dame
- **Gilles DENOYEL***, Vice-Président de la Fondation Notre Dame
- **Antoine de SALINS***, Entrepreneur, Trésorier de la Fondation Notre Dame
- **Mgr Benoist de SINETY***, Vicaire général du diocèse de Paris, représentant de l'Association Diocésaine de Paris, Secrétaire
- **Thomas CAMPEAUX**, Directeur des Libertés Publiques, Ministère de l'Intérieur
- **Olivier de BODMAN**, Président de l'Association Art, Culture et Foi
- **Dominique de La GARANDERIE**, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris, représentant du Conseil Diocésain des Affaires Économiques, membre de droit
- **Mgr Denis JACHET**, Vicaire général, représentant de l'Association Charitable d'Éducation et d'Assistance Sainte-Clotilde
- **Guillaume de MALLIARD**, Banquier
- **Evelyne RATTE**, Magistrat à la Cour des Comptes, Président de chambre
- **Marc SABATÉ**, Chef d'entreprise

Retrouvez les membres du Conseil
d'Administration sur :
www.fondationnotredame.fr

* Membres du Bureau

LA FONDATION
NOTRE DAME
PORTEURS D'ESPÉRANCE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Gilles Denoyel
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Christophe-Charles Rousselot
RÉDACTION : Hélène Le Tac et Cécile de Kernier
ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Gaëlle Rault, Sybille Pinard-Legry, Laurence de l'Estoire, Véronique Veber
Maquette - Édition : Adélaïde de Chevigny
Imprimé par : DB print - Dépôt légal : ISSN 1258-4940
Lettre trimestrielle

Prochaine lettre été 2018

L'investissement éthique, des repères pour agir

Pour la 4^e fois, la Fondation Notre Dame organise un séminaire de réflexion sur l'investissement éthique. Il aura lieu le jeudi 12 avril 2018 à la Conférence des Evêques de France, 58 avenue de Breteuil, 75007 Paris, de 16h à 18h30, sur le thème : « L'investissement éthique : quelques repères pour agir » - Doctrine sociale et éthique d'investissement.

Ce séminaire a pour but d'aider les fondations privées, les donateurs, mais aussi des banquiers, des notaires, des family offices, des avocats à réfléchir sur l'orientation qui peut être donnée à des placements éthiques, inspirée de la pensée sociale de l'Église. Si cela vous intéresse, nous pouvons vous adresser une invitation.

Contact : Sybille Pinard-Legry : spinardlegry@fondationnotredame.fr
Tél. : 01 78 91 91 26



Vous nous écrivez...

P.S. - chèque -

Paris, le 4 décembre 2017

Pour Louise -

Sur ma tablette, ce matin, j'ai pu connaître dans l'émission "Mains croisées" de votre appel en faveur de Louise.

Son chemin de vie, son itinéraire me touchent beaucoup, car ce furent les miens en grande partie, sauf, qu'à la mort de ma mère, un de mes frères aînés a pu m'aider à me trouver un logement en m'aidant financièrement...

aussi, j'espère à mon tour participer à ma petite échelle, à l'élan de générosité soulevé par Radio Notre-Dame pour que Louise puisse acquiescer l'équipe ment dont elle a besoin, et vivre ce temps de Noël avec la joie au cœur et la sérénité.

Je sais aussi la joie qu'elle a pu offrir à ses parents en demeurant auprès d'eux jusqu'à leur "enlèvement" et, je sais que ce lien fort d'Amour qui les a unis, est vraiment éternel...

Je lui souhaite que l'année 2018 lui soit douce... et, j'espère remises de cet appel qui me permet, une fois encore de rendre un peu ce que j'ai reçu.
Bonne nuit Noël.
C. B.